



INTERVIEW FRANCHISES FLERS (61) :

1) ZOE SERVICES : Pouvez vous vous présenter et décrire votre parcours professionnel ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Bonjour, Je m'appelle Stéphanie Asselinne, j'ai 33 ans. J'ai fait des études de secrétariat puis j'ai ensuite travaillé dans un cabinet de recrutement.

Bonjour, Christophe Asselinne, 36 ans, j'étais fraiseur prototypiste dans le secteur automobile.



2) ZS : Pourquoi avez-vous choisi la franchise ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Nous avons réellement envie de créer notre entreprise. Nous avons fait le choix de la franchise pour être soutenu par une équipe qui nous guide dans l'ensemble de nos démarches.

3) ZS : Pourquoi le secteur des services à la personne ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Lorsque nous avons pris la décision de créer notre entreprise, le choix du secteur des services à la personne s'imposa de lui-même. En effet, c'est un secteur dont on entendait beaucoup parler et qui nous semblait intéressant.

4) ZS : Comment avez-vous connu Zoé Services ? Et pourquoi votre choix final fut Zoé Services ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Nous avons connu Zoé Services par le biais d'Internet. Nous avons choisi ce réseau car il répondait tout d'abord à nos attentes : droit d'entrée raisonnable, le réseau n'imposait pas de local commercial...De plus, le logo, le nom, les couleurs nous plaisaient beaucoup. Nous avons eu un « coup de cœur » pour cette enseigne.

5) ZS : La formation fournie par Zoé Services vous a-t-elle aidée ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

La formation nous a beaucoup aidé. Nous ne connaissions pas du tout le secteur et cette formation a répondu à toutes nos interrogations et nous a permis de voir ce qui nous attendait pour le démarrage de notre entreprise.

6) ZS : Que pensez-vous des outils, du suivi mis en place par Zoé Services ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Les outils répondent totalement à nos attentes. Le logiciel nous permet de gérer facilement notre entreprise. Il est très simple d'utilisation. Ce qui est très important pour nous c'est qu'il évolue selon nos besoins. Tout est très positif.

7) ZS : Pensez-vous que votre réussite serait équivalente sans l'aide de Zoé Services?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Non. On ne se rend pas compte de toutes les démarches nécessaires pour créer une entreprise de services à la personne et Zoé Services nous a guidé pour l'ensemble de ces démarches. Nous n'aurions pas pu faire ça tout seul.

C'est aussi l'équipe de Zoé Services qui nous a formé sur la gestion d'une structure de services à la personne que nous ne connaissions pas du tout !

8) ZS : Vous êtes les premiers franchisés du réseau Zoé Services, cette première place ne vous a pas effrayé ? Si oui, qu'est ce qui vous a convaincu ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Le « coup de cœur » était là donc nous ne nous sommes même pas posé la question. Cela nous importait peu, du moment que nous trouvions une équipe à notre écoute pour nous guider.

9) Quel bilan pourriez vous faire après quelques mois d'activité ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Nous sommes plutôt satisfait. Si c'était à refaire, on recommencerait et avec Zoé Services. Evidemment il reste beaucoup à faire au niveau du développement mais nous restons très confiants !

10) Enfin, est-ce que Zoé Services répond à vos attentes ? Que ce soit au niveau professionnel comme au niveau personnel ?

STEPHANIE ET CHRISTOPHE ASSELINNE :

Oui, tout a fait. Le réseau Zoé Services possède un esprit d'équipe qui nous correspond. De plus, l'animateur de réseau est toujours à notre écoute et est disponible pour répondre à nos questions.